

Manifeste pour la fréquentation des arts de la scène par les jeunes

Nous sommes parmi les pionniers des arts de la scène au Québec. Nous avons travaillé avec passion et acharnement pour rendre la danse, la musique et le théâtre accessibles au plus grand nombre. Certains d'entre nous ont créé des compagnies et des organismes artistiques, d'autres ont sillonné les régions du Québec en tournée, d'autres ont écrit, composé et d'autres encore ont joué spécifiquement pour les jeunes. En raison de nos activités artistiques, la transmission de la connaissance et de la passion des arts nous tient à cœur.

Nous prenons la parole car bien que le Québec ait en partie gagné le pari de la démocratisation des arts de la scène (les lieux de spectacles se sont multipliés et sont devenus plus accessibles) :

- La fréquentation des arts de la scène par les jeunes demeure encore trop souvent tributaire de la bonne volonté des intervenants du milieu de l'enseignement.
- En raison du boycottage des activités culturelles par les enseignants, la situation actuelle est tout simplement catastrophique.
- Nous devons être solidaires de ceux qui pratiquent les disciplines dont nous avons été les bâtisseurs.

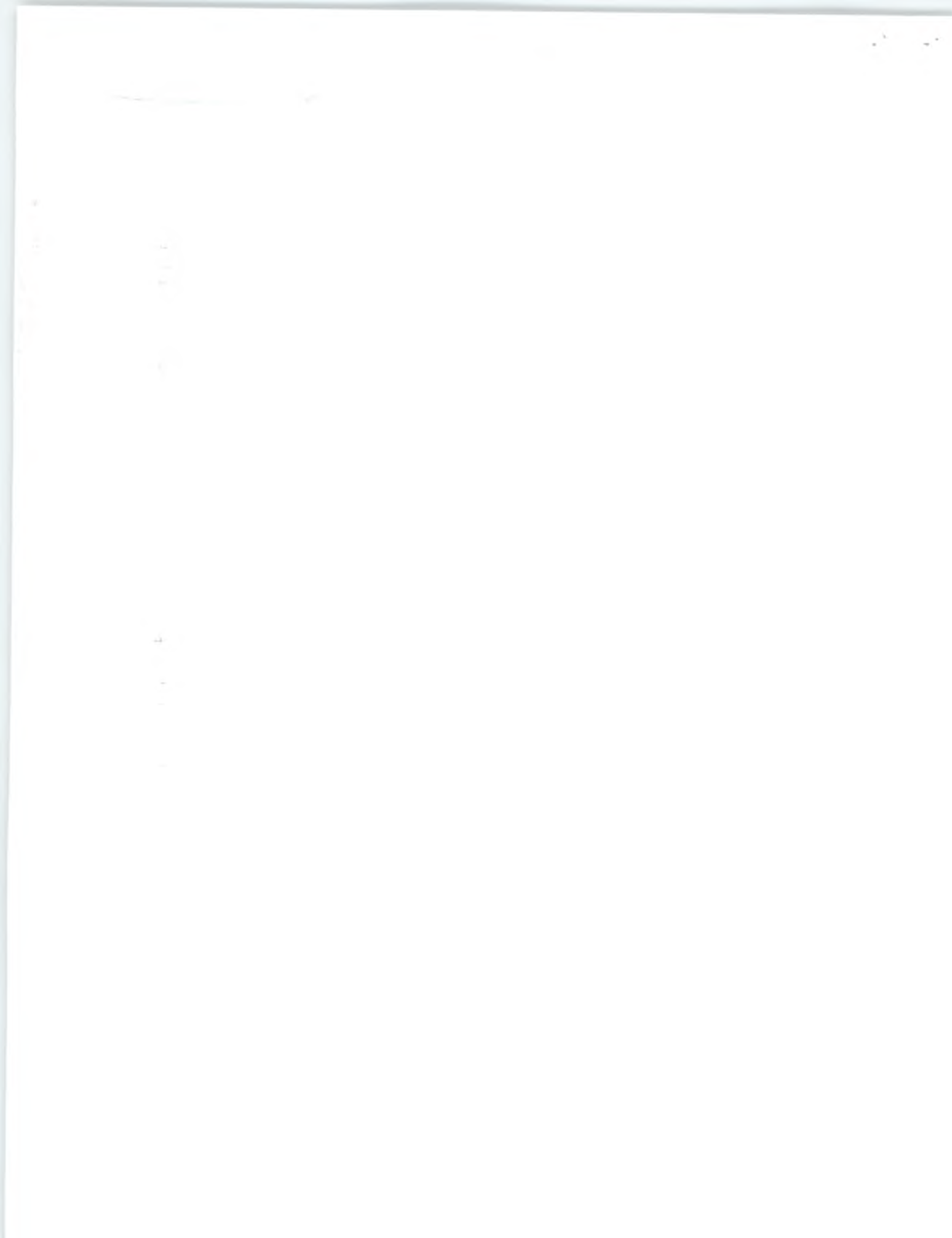
Nous déplorons l'absence de réponses au désarroi du milieu des arts de la scène :

- En tant qu'artistes, nous lançons publiquement un appel à la solidarité afin de soutenir les actions de la Coalition des arts de la scène* pour mettre un terme aux moyens de pression de la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Nous dénonçons les effets du boycottage actuel des activités culturelles dans le milieu des arts de la scène :

- Les artistes, les compagnies et les diffuseurs qui oeuvrent pour les jeunes subissent d'importantes pertes de revenus.
- En théâtre pour l'enfance et pour la jeunesse, le nombre de spectacles donnés constitue seulement un cinquième d'une saison normale.
- Si on se fie aux précédents boycottages, les compensations annoncées par la ministre de la Culture et des Communications risquent de ne pas combler le véritable manque à gagner des organismes et des artistes.
- Les compensations, quelles qu'elles soient, ne pourront jamais remplacer les pertes relationnelles, les pertes organisationnelles et les pertes en création.





Nous dénonçons les effets du boycottage actuel des activités culturelles sur les enfants et les adolescents :

- 70 % des jeunes spectateurs des arts de la scène (soit 300 000 jeunes) sont privés de ces rencontres culturelles.
- Les enfants et les adolescents de près de la moitié des régions du Québec ne seront en contact avec aucun spectacle de danse, de musique ou de théâtre.
- Un enfant entré au primaire il y a six ans est privé d'activités culturelles pour la troisième fois. Résultat : trois années complètes sans contact avec les praticiens des arts de la scène durant les années fondatrices du primaire!

Nous réitérons les bienfaits de la fréquentation des arts de la scène démontrés par de nombreuses études.

- La fréquentation des arts de la scène a des effets positifs, entre autres, sur :
 - la sociabilité
 - l'acceptation des différences
 - la réduction des tensions entre les individus
 - le développement de la créativité
 - la capacité à résoudre des problèmes complexes
 - l'apprentissage d'une autre langue

Nous soulignons la contribution des enseignants à la diffusion des arts de la scène :

- Plusieurs enseignants sont des alliés de longue date dans la diffusion des arts de la scène auprès des jeunes. Malheureusement, les initiatives de ces enseignants éclairés demeurent le fait d'une minorité.
- Un meilleur encadrement grâce à des politiques claires permettrait l'instauration d'une fréquentation systématique des arts de la scène par les jeunes.

Nous rappelons les prises de positions des gouvernements québécois :

- Des gouvernements successifs ont inscrit la nécessité de la fréquentation des arts dans des documents importants :
 - la *Politique culturelle du Québec* (où on affirme en essence que l'enseignement des arts doit passer par l'école et « inclure les contacts directs avec des objets culturels et avec ceux qui les créent ») en 1992.
 - la *Politique de diffusion des arts de la scène* en 1996.
 - deux protocoles d'entente entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications en 1997 et en 2000.
- Ces politiques et ces ententes n'ont pas empêché un boycottage des activités culturelles pour la troisième fois en six ans, et n'ont pas débouché sur des gestes suffisamment clairs et concrets pour inscrire la fréquentation systématique des arts de la scène dans les activités scolaires.

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

En regard de ces considérations et de la situation actuelle, nous demandons :

- L'arrêt immédiat du boycottage des activités culturelles par les enseignants.
- La mise en place dans un délai très court de mécanismes concrets encadrant la fréquentation des arts de la scène en concertation avec le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, les syndicats d'enseignants et le milieu des arts de la scène.

Les signataires,

Du milieu de la danse :

Martine Époque

*Chorégraphe, professeure
Département de danse de l'UQÀM,*

Danielle Lauzanne

Directrice de l'Académie des Grands Ballets Canadiens - section Québec, professeure

Jeanne Renaud

Fondatrice du Groupe de la Place Royale, chorégraphe

Geneviève Salbaing

Fondatrice émérite des Ballets jazz de Montréal

Vincent Warren

*C.M. Conservateur de la bibliothèque de la
danse de l'École nationale de ballet contemporain*

Du milieu de la musique

Gabriel Charpentier

Compositeur

Louise Forand-Samson

Directrice artistique du Club musical de Québec

Élise Paré-Tousignant

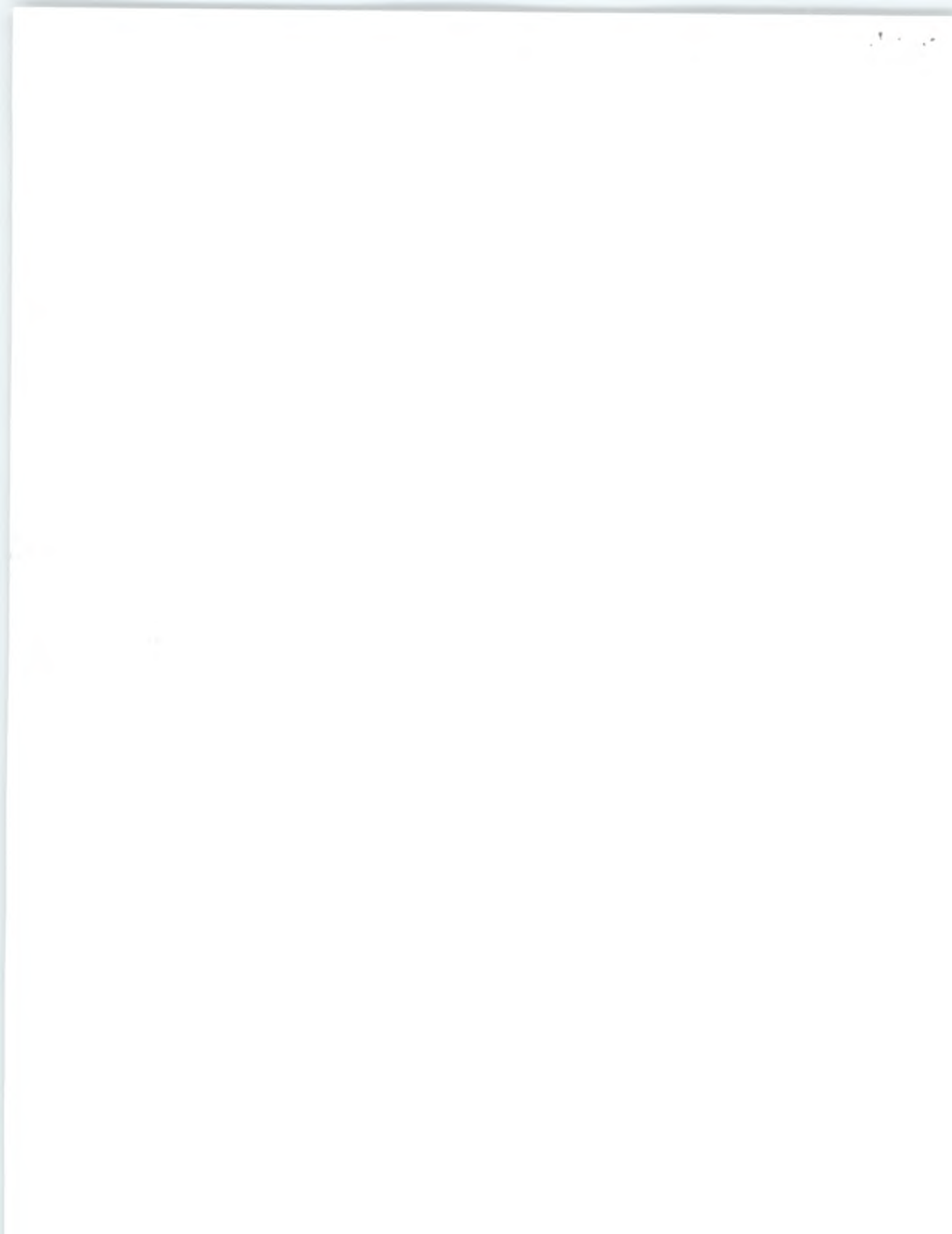
Musicienne

Réjean Poirier

Doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal

Joseph Rouleau

Président de Jeunesse Musicales du Canada



Marc Samson
Journaliste musical

Raoul Sosa
Musicien

Gilles Tremblay
Compositeur

Du milieu du théâtre :

Paul Buissonneau
Metteur en scène et fondateur de La Roulotte et du Théâtre de Quat'Sous

Françoise Faucher
Comédienne et metteuse en scène

Françoise Gratton
*Comédienne et co-fondatrice de la Nouvelle Compagnie Théâtrale (1964)
devenue le Théâtre Denise-Pelletier*

Roland Lepage
*Comédien, auteur (Le temps d'une vie)
et directeur artistique du Théâtre du Trident de 1989 à 1993*

Huguette Oigny
*Comédienne
Co-présidente d'honneur du Fonds Gratien-Gélinas*

Gilles Pelletier
*Comédien, co-fondateur et directeur
de la Nouvelle Compagnie Théâtrale (1964) – Théâtre Denise-Pelletier*

Jean-Louis Roux
Comédien, co-fondateur du Théâtre du Nouveau Monde (1951)

Janine Sutto
*Comédienne
Co-fondatrice du théâtre l'Équipe (1942)*

* La Coalition des arts de la scène est constituée de l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), du Conseil québécois de la musique (CQM), du Conseil québécois du théâtre (CQT), du Regroupement québécois pour la danse (RQD), du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU), de Réseau Scènes et de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ).

